



Accusé à tort et difflamation

Par **fuggyboy**, le **17/05/2013** à **18:38**

Bonjour,rnj'ai été accusé ce jour d'avoir "craché" sur le Bureau de mon professeur. D'après un rapport envoyé par celui-ci les faits se seraient produits la semaine dernière alors qu'en vérité cette histoire date de plus d'un mois. Le professeur dit : "un jour, j'ai repensé à cette histoire et je me suis rappelé avoir vu cet élève craché" je me suis donc énervé en clamant mon innocence mais je n'ai pas pu avoir un entretien seul à seul avec le CPE sans que ma prof de français m'enforce en disant "tout le monde sait que c'est toi, on a interrogé tout le monde de la classe et ils nous ont tous affirmé que c'était toi" alors que ceci est entièrement faux. Je me retrouve donc dans la situation où je suis exclut 2 jours pour des faits que je n'ai pas commis avec des preuves fausses. De plus, la prof de français affirme avoir effectué une scène de reconstitution prouvant que c'était moi, et le CPE ne peut croire que le personnel d'éducation. Que puis-je faire face à ces absurdités ? **merci**

Par **fuggyboy**, le **17/05/2013** à **21:49**

merci de me porter conseil :/